

Le président de l'université de La Réunion

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D612-1-13 ;

Vu les propositions de l'UFR droit et économie ;

ARRETE

Article 1 : Sont désignés en qualité de présidents et membres pour les commissions d'examen des vœux dans Parcoursup :

Licence mention Droit – Campus du Moufia

Président : Jean-Marc RIZZO directeur de l'UFR droit et économie

Membres :

François CAFARELLI vice-doyen Droit

Damien DESCHAMPS co-directeur du département droit

Pascal PUIG co-directeur du département droit

Clotilde AUBRY DE MAROMONT responsable pédagogique de la filière L1 droit nord

Delphine CONNES responsable pédagogique de la filière L1 droit sud

Article 2 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 04/04/2020

Le Président de l'Université de la Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE

